

**SOCIÉTÉ** L'Observatoire subventionne la plantation d'Arbres de la laïcité

## Pour réaffirmer la loi de 1905



**LAÏCITÉ.** L'Observatoire de l'Allier (de g. à d. Mustapha Sbay, Michel Augustin, Thierry Dumont, Michel Dupont) met en œuvre des initiatives pour défendre et illustrer les valeurs et principes laïcs. photo corentin garault

---

**Antoine Delacou**

---

**Pour défendre et illustrer les valeurs de laïcité dont il rappelle qu'elles sont garantes des libertés et assurent la cohésion nationale, l'Observatoire de la laïcité de l'Allier met en œuvre des initiatives. A l'image des Arbres de la laïcité.**

Actuellement, la France a-t-elle du mal à parler de laïcité et à transmettre les valeurs républicaines ? C'est clairement « oui » pour l'Observatoire de la laïcité de l'Allier. Qui s'en alarme :

« La laïcité est devenue un sujet sensible, parfois tabou, un sujet qui peut faire peur, comme si la laïcité était désormais un concept flou », s'émeuvent les dirigeants de l'Observatoire. Ils évoquent une dérive inquiétante : « La laïcité est l'un des piliers de notre République et, à ce titre, il ne devrait y avoir aucune difficulté à la promouvoir. Mais on assiste de plus en plus souvent à une espèce d'autocensure dans la société ».

Une posture qui fait le jeu de la « montée des communautarismes et des extrémismes d'où qu'ils viennent », insiste l'Observatoire. Dans ce contexte, il prône une réaffirmation de la loi de 1905 qui a instauré la séparation des Eglises et de l'Etat et proclamé la liberté de conscience :

« La laïcité, notamment chez les jeunes, est trop souvent perçue comme restrictive et édictant des interdictions. Alors que, au contraire, elle est et a été pensée comme un cadre de libertés, de droits et de devoirs qui permet de bien vivre ensemble. D'une part, elle n'est pas antireligieuse car elle conforte les libertés individuelles de tous les citoyens. D'autre part, elle garantit la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de croire ou de ne pas croire ».

### **Une subvention de 100 € par commune**

Pour illustrer et défendre les valeurs et principes laïcs, l'Observatoire de l'Allier met en œuvre des initiatives dans le département. Depuis 2018, l'une d'elles se distingue par son originalité : la plantation d'Arbres de la laïcité, un geste symbolique inspiré par les arbres de la liberté s'inscrivant dans la mémoire de la Révolution française : « Pour les planter dans une rue, sur une place, dans un établissement scolaire, à proximité d'une mairie ou d'un bâtiment public, nous subventionnons les municipalités à hauteur de 100 euros ».

Une quinzaine d'arbres s'enracinent ainsi chaque année dans des communes de l'Allier : « Preuve que le sujet interpelle et intéresse, elles sont de plus en plus nombreuses à nous solliciter, sans que nous ayons besoin de les contacter. En parallèle, nous proposons des interventions dans les écoles, en partenariat avec les enseignants qui, pendant une ou deux semaines, peuvent travailler avec leurs élèves autour de sujets ayant trait à la laïcité ».

Consacrées à la Charte de la laïcité et à la loi de 1905 appliquée à l'école laïque, deux expositions itinérantes sont également amenées à tourner dans les établissements scolaires de l'Allier.

---

► **Observatoire.** L'Observatoire de la laïcité de l'Allier est composé de : DDEN, FCPE, Ligue de l'enseignement, SE-UNSA, Unsa Education, ADPEP 03, FGR-FP, FSU, GODF, SNUipp-FSU et collectif des associations laïques de Montluçon